



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

Vendredi 15 mai 2026 à Montauban (locaux CD82)

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président

30 : Yves DUMONT remplace Alain DONNADIEU

31 : Charles LOPES D'ANDRADE, aide trésorerie (coopté)

32 : Claude SARRAU

34 : Louidgi CARO, vice-président délégué

46 : Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente déléguée

66 : Claudine CHOPIN, Jean-Jacques VIDAL

81 : Marc FABRE

82 : Franck CLEMENT

Angelo RADIGUE, CTFR

Excusé-e-s :

Raymond LE MANACH, Trésorier général

46 : Sandrine BAGINSKI (en délégation régionale)

Début de la réunion à 08h40

Distribution des diplômes « Gestionnaires de tables » et « Educateurs » pour les Comités concernés.

Prise de parole de Francis Ricard, président du CRO, pour un hommage à plusieurs dirigeants. Jean-Yves Anton et Colette Cailotto du 30, eAlain Pinaud du 31 qui faisait partie de la Commission compétition et du comité de pilotage. Une minute de recueillement est respectée.

Mot d'accueil de Franck Clément, Président du CD82

Franck accueille l'ensemble des membres du CRO dans les locaux du Comité du Tarn-et-Garonne, organisateur des 5 championnats régionaux durant ces 4 jours de l'Ascension. Il regrette le mauvais temps et la non-réservation des repas des qualifié-e-s du 81 par leur CD. Ces dernier-e-s et leur déléguée n'étaient pas au courant. Un jour férié, ce n'est pas facile de trouver à manger rapidement.

Il relève le très bon comportement des joueurs et Francis souligne le très bon niveau de jeu malgré la pluie.

1. CR du CoDir de Toulouse Cépière du 14/03/26 :

Approuvé à l'unanimité après lecture d'un texte rajouté en fin de compte-rendu par suite d'un oubli.

Ce compte-rendu sera renvoyé aux membres du CoDir ainsi qu'aux CD et remplacé sur le site web du CRO.

2. Point sur les licences (Annexe1 : Bilan licences 31 mai) :

Au jour de la réunion Christian regrettait que nous n'ayons pas reçu les résultats tout début mai. *C'est chose faite au 01/06 pour la période allant jusqu'au 31/05. Voir l'annexe.*

On a légèrement dépassé le nombre de licenciés estimé à 61 000 dans notre budget prévisionnel, c'est une bonne chose pour nos finances qui ont été évaluées assez finement.

Discussion autour des droits d'accès à Geslico (créé en 2008) réduits par la FFPJP et empêchant les extractions. La CNIL, qui surveille la transmission de données sensibles, s'est rendue compte de la circulation de ces informations

- Via Geslico (habilitations trop nombreuses ou non mises à jour) et
- Via des sites comme « pétanque calendrier » qui propose une application sur téléphone et est en possession de la base complète des licenciés (nombre de points, catégorie d'âge, numéro de licence, nom du club d'appartenance, QR code). De plus, les concours ne sont pas toujours à jour ce qui peut mettre les joueurs en difficultés. Ce n'est pas normal.

Depuis 1 mois, Francis accède toujours aux licenciés des 13 départements mais les fiches sont vides, aucune info n'apparaît. *Fin mai, rectificatif par Didier Schmitt après de nombreuses relances.*

Depuis fin mai, Christian a enfin l'accès aux 13 CDs avec les fiches complètes, ce qui avait été demandé il y a plusieurs mois. Pour le travail de secrétaire général et responsable de la commission sportive c'est absolument nécessaire.

Celui d'Angelo vient d'être accordé grâce à l'intervention de Francis auprès du Président de la FFPJP, par courrier officiel. Il n'est plus possible non plus de se passer les codes d'accès entre nous, les adresses IP sont repérées.

Modifications sur Gestion Concours sans que personne n'en soit averti : la saisie des retardataires sur nos concours n'existe plus. Cela peut créer des soucis voire des incidents, surtout si les joueurs viennent de loin. En testant un concours fictif jusqu'à la fin, celui-ci est directement envoyé au CD et impossible à supprimer sans l'intervention de la FFPJP. Un manque de communication évident.

3. Situation financière :

En l'absence de Raymond Le Manach, Francis fait un point succinct.

Les 13 affiliations au CRO sont payées, ainsi que les inscriptions du CRC. Le 1^{er} versement des licences a été réglé dans sa totalité. Les 2^{ème} et 3^{ème} seront envoyés le 30/06 et en septembre.

Depuis le dernier CoDir, aucune dépense exceptionnelle ou importante non prévue.

Prochaines dépenses importantes : aide aux CD organisateurs de championnats régionaux, championnats de France et indemnités aux clubs en CRC.

Le trésorier a reçu une « fiche bilan » de la part du Président. Elle est à compléter avec le détail des dépenses afin d'avoir une idée plus précise du coût de chaque championnat régional et France.

Rappel des modalités d'un championnat de Région (cf. tableau « SUPPORT pour Defraitements 2025 2028 V4 » renvoyé courant avril 2026) : le Comité organisateur paye tous les frais qui lui incombent. Ensuite, avec un bilan financier détaillé et les justificatifs, il se fait rembourser par le CRO qui lui verse l'aide en même temps.

4. Bilan des activités du CTFR :

Angelo Radigue a visité les CD suivants (élus ou éducateurs) : 11, 30, 31, 32, 34, 46, 65 et 82. Il va terminer son tour des départements par les 5 manquants (09, 12, 48, 66, 81) avant la fin de l'année.

Résultats : Beaucoup de questions sur le CRE et des questions diverses ; infos données sur l'harmonisation des sélections par rapport au CRE.

Début d'audit sur les besoins en formations des CD (BF2, arbitres, formateurs) pour avoir une vision globale. Un formateur par département serait nécessaire afin de limiter les déplacements...

La gestion de ses activités : le CRE lui prend un certain temps ; la préparation des championnats régionaux jeunes ; révisions des règlements et des textes avec Marc ; l'écriture du contenu pour les organismes (subventions, autorisations rassemblements de jeunes, etc...) ; certains travaux pour la DTN (heures allouées) ; les sélections et toutes leurs préparations ; la gestion bureautique (gestion téléphone et mails).

Question de Christian Gramond qui demande la liste des équipes et les GC pour le championnat régional tripléte jeunes et le TIR. Il en a reçu quelques-unes personnellement, Angelo d'autres, Patrick Hernandez aussi, et le CRO n'est pas toujours en copie.

Il faut que les CD pensent à mettre toujours le CRO en copie des mails sinon ce n'est pas gérable.

Relance faite ce jour pour avoir les équipes manquantes avant la fin de la journée. Ce n'est pas normal à 1 semaine du championnat.

Particularité : le SWISS System à 32 équipes.

Les équipes non homogènes, pas simple pour le GC. Faire le tirage avant pour le mettre sur le site même s'il n'y a que le 1^{er} tour de tiré. Mais s'il y a 2 équipes absentes, ça fausse l'équité.

Aussi, s'il n'y a plus que 30 équipes, il faut casser le tirage et refaire les protections des départements. Du fait de la non-homogénéité, une parade technique est expliquée par Francis.

Le tirage sera fait après le CoDir, en fin de journée.

Intervention : Marc Nogaret demande que le sujet des Ecoles de Pétanque soit un réel sujet de discussion : Qu'est-ce qu'une école de pétanque ? Quels sont les différents statuts ? Quels sont les objectifs qu'elle doit poursuivre ? Est-ce que le « tout compétition » est vraiment un objectif ? L'école est-elle là pour faire de l'élitisme ? Qu'est-ce qu'on propose aux jeunes ? Est-ce qu'on donne du plaisir de jouer aux gamins ? Quel est le rôle donné aux éducateurs ?

Il craint que si nous ne nous questionnons pas sur les fondamentaux des écoles de pétanque, on continue à perdre des jeunes. Francis précise que si les enfants novices ne commencent pas par s'amuser, ils se dégouteront vite en compétition ; et c'est ce qu'il se passe.

Autre question ou remarque : si le nombre de jeunes continue de diminuer, sachant qu'on qualifie au France des équipes de jeunes en championnat régional venus des départements où le nombre d'équipes est dérisoire (2 ou 3 équipes maximum dans certaines catégories) que va-t-on pouvoir faire ?

Doit-on rester sur 8 équipes au France par catégorie ?

Discussion/débat autour des « teams » montées par certains clubs, les ententes, l'homogénéité...

5. Révision des règlements des championnats jeunes

Prise de parole de Marc Nogaret : il a travaillé avec Angelo sur **un futur Projet** qu'il nous soumet. Ils en parleront aussi à la prochaine réunion de la Commission jeunes à St Girons. Tous les 2 souhaitent pouvoir le mettre à la validation en septembre 2026 pour 2027.

Objectif : harmoniser la triplette et la doublette – Une qualifie au France, l'autre est un titre régional.

Modifications proposées : On avait déjà passé les 2 compétitions à 32 équipes chacune ;

Pour 32 équipes, la formule de dispatching pourrait être la suivante :

- 2 équipes par département à 26 équipes
- Le podium N-1 à 3 équipes
- Le meilleur taux de participation des équipes inscrites aux championnats départementaux, par catégories de l'année N avec 3 équipes

Seuil à ne pas dépasser : 3 équipes maximum par département

Lieu, date et heure :

- Les lieux sont définis par le tableau de répartitions soit un CD différent d'une année sur l'autre
- La date de la triplette resterait fixe, le championnat de France en suivant oblige à certaines contraintes. La date de la doublette pourrait correspondre à une date butoir

Elles seront déterminées par la réunion de septembre au regard du calendrier national

- La triplette et la doublette pourraient se jouer sur 1 jour ½ en commençant :

Le samedi avec remise des licences à 13h et horaires décalés pour le jet du but

Début des rencontres 13h30 juniors – 14h cadets – 14h30 minimes, en faisant 3 parties (swiss system) et le 8^{ème} le soir (qualificatif pour le France) soit 4 parties

Le dimanche matin : à 9h les jeunes joueraient les ¼ et ½ finales puis la finale à 14h permettant ainsi de finir tôt pour le retour des enfants à leur domicile.

La doublette suivrait le même processus sachant que le 8^{ème} du soir n'est pas qualificatif au France.

Parties au temps pour le swiss system et normales à partir des 8^{èmes}, en 13 points

Discussion autour du nombre de parties effectuées le samedi, insuffisant pour certains.

L'idée émerge de faire jouer une Coupe de l'Avenir Régionale pour les perdants permettant ainsi à tous les jeunes de jouer plus et de tous rester 1 jour ½.

Quant à la question du Tir de Précision organisé d'habitude le samedi après-midi, le nouveau calendrier fédéral le conservera-t-il ? si oui, sous quelle forme ? Championnat chronophage à tous les niveaux : bénévoles, frais, arbitres ...

Le prochain CoDir FFPJP doit avoir lieu en juin et sera décisionnaire du calendrier 2027. Nous pourrons alors avoir plus d'infos et prendre une décision définitive en septembre.

Nous reparlerons de ce Projet pour validation en CoDir afin qu'il soit ensuite présenté en AG.

Moyenne de participation des jeunes par département et par catégorie sur les divers championnats :

Minimes : 9 ; cadets : 10 ; juniors : 8,70 // au total, participation de 1086 jeunes.

Discussion autour des 2 places attribuées à chaque département pour jouer le championnat régional. Déséquilibre entre un département qui joue les qualifications avec 15 équipes et l'autre qui n'en a que 3. Des idées émergent...

Angelo présente les 2 critères pour les places au championnat de France dont l'un des 2 sera adopté à la réunion ETR de la semaine prochaine.

Rappel important :

- Sur la chaise des **championnats de France adultes**, soit un membre élu du CD (honorabilité et pas de coaching) soit un BF1 à minima (honorabilité, badge en vue autour du cou et coaching ok).
- Sur la chaise du **championnat de France jeunes**, la FFPJP oblige un BF1 minimum, à **condition** qu'il ait fait le recyclage (diplôme à jour). Pas d'élu.

Cette année au France, le CRO n'enverra que des éducateurs dont le diplôme est valide.

Angelo passera l'info le matin de la triplète régionale et les éducateurs sauront d'ores et déjà s'ils pourront coacher au France.

Attention, en 2027, les éducateurs qui accompagneront les jeunes aux championnats régionaux devront être à jour, comme pour le France.

Un courrier va être envoyé rapidement à ce sujet.

Point rajouté :

A la demande de Francis, des chartes ont été écrites pour les parents et les éducateurs des équipes qualifiées au championnat régional jeunes, pour le championnat de France.

Présentation des documents qui reprennent les modalités des prises en charge et quelques informations.

Ces fichiers seront envoyés à Francis et la Note de frais spécifique aux Comités pour qu'ils puissent l'utiliser le moment venu.

Un double de la charte de l'éducateur sera

- Envoyé au CD concerné par l'équipe qualifiée + le référent du CRO au France, à titre informatif
- Conservé par le CRO sous le NAS

6. Bilan des championnats départementaux et préparation aux championnats de région

(Annexe 2 : participation championnats départementaux 2026)

Après réception des derniers chiffres, voici le bilan définitif jeunes, hommes et femmes confondus :

- Au niveau des triplètes : 21 168 équipes participantes
- En doublettes : 17 734 équipes
- En TT : 14 243 joueurs
- En tir de précision Jeunes : 205 tireurs
- En Jeu Provençal : 2 585 équipes (doublette et triplète additionnés)

Au total 119 654 joueurs dont 2401 jeunes qui ont fait au moins un championnat, soit environ 117 000€ pour la FFPJP en raison du 1€ pris sur les inscriptions.

Bilan des violences sur les championnats :

Sont évoquées les violences sur les terrains, dans plusieurs départements, sur des arbitres ou des joueurs et qui sont graves et intolérables.

Au vu de la réforme du code disciplinaire, nous récupérons des cas dès la catégorie 5, et nous avons de nombreuses commissions disciplinaires.

Constat : des dépenses réelles et conséquentes et des recettes théoriques (amendes)

Les frais sont d'autant plus importants que certains prévenus ne vont pas retirer leurs recommandés ce qui oblige à une nouvelle convocation et des frais supplémentaires.

Il est fait état d'une commission disciplinaire régionale ayant jugé un cas d'agression en catégorie 6 avec amende. Par suite d'un appel de la décision, la commission nationale a déjugé la 1^{ère} instance, mettant en doute la véracité des témoignages. Elle a déclassé la catégorie 6 en 4 et la sanction a été fortement réduite. Le CRO devrait-il faire appel de la commission nationale ? le délai est très court mais ce ne sont pas les mêmes personnes qui jugent ensuite.

Est-il normal de minimiser à ce point la sanction en discréditant la commission régionale, l'arbitre et/ou les témoins et en confortant le prévenu dans son comportement. Le risque étant d'avoir une augmentation du nombre d'appels des prévenus vers le national pour faire baisser les sanctions.

Autre exemple : un cas de violences dues à un contrôle d'alcoolémie d'une personne sous emprise.

Question de Louidgi : est-il possible que des témoins témoignent en visio ?

La Fédération le faisant déjà elle-même, c'est possible. Francis va demander à la Commission si elle est en mesure de bâtir une visio pour les témoins uniquement.

Récompenses aux championnats régionaux :

(Le soir même, lors de son arrivée à Montauban, Mr Godard nous offre 10 paniers gourmands pour une valeur approximative de 250€) Pour 2027, il essaiera de proposer la même chose qu'en 2025. Sinon, nous réfléchirons à une nouvelle idée de récompense pour les champions et vice-champions.

Annulations importantes et remplacements avant et lors des championnats régionaux :

Avant les championnats : on récupère l'équipe qui a perdu la petite finale sinon on applique le règlement.

Le seuil maximum pour récupérer une équipe est fixé au ¼ de finale.

C'est déjà significatif d'un nombre de refus important de remplacements et ce n'est pas acceptable.

Le jour du championnat : si une équipe est absente, un justificatif valable devra être fourni. Les excuses "bidon" ne seront pas acceptées.

Rôle des Comités : ils ont un rôle à jouer dans le cas où il y a refus ou désintéressement de la part des équipes. Ces équipes ont-elles un choix à faire ?

Certains CD ont pris l'initiative de les amender en les privant de s'engager sur le championnat en question l'année suivante. Ils surveillent aussi que la personne excusée pour raison médicale ne fasse pas un concours en parallèle ce jour-là.

S'agissant d'une équipe de remplacement au dernier moment, il est difficile que le CD puisse faire quelque chose s'il y a indisponibilité.

Francis demande une solidarité entre CD.

Francis revient sur un point concernant les championnats régionaux :

La pochette du délégué du CRO : 1 par championnat régional pour le délégué principal du CRO

Sac d'échantillons de vêtements pour le France :

Un tableau de recensement des tailles après essayage est à compléter, à scanner et à renvoyer dès le lendemain à Jean-Marie Chevassu (copie à Sandrine Baginski) Ce sac doit ensuite être pris en charge pour le championnat suivant.

Les récompenses :

Les corbeilles Godard vont être dispatchées ce jour ; Les fanions sont prêts ; les médailles seront récupérées à Auch et dispatchées aux futurs championnats (St Girons, Tarbes, etc ...)

Les chartes des joueurs (une par personne) sont dans la chemise du délégué CRO, à scanner ou photocopier dès qu'elles ont été expliquées, lues et signées. Envoyées à Francis le soir même ou le lendemain. Il les transmettra aux CD concernés et aux délégués du CRO référents pour les championnats de France.

Dans la charte des séniors, il est rajouté que tout hébergement changé à l'initiative de l'équipe ou du joueur sera à leur charge. De plus, le CRO devra aussi être remboursé de sa réservation initiale.

Il en sera de même pour la restauration. **Penser à envoyer une copie au référent CRO au France après signature.**

Pause Repas à 12h – Reprise 14h15

7. Point sur les compétitions régionales

Délégations des phases finales CRC

CALENDRIER DES FINALES CRC 2026			
S 26 & D 27 septembre	Finale CRC Jeu Provençal	Montauban (82)	Marc Fabre
S 03 & D 04 octobre	Finales CRC Jeunes	Canaules (30)	Marc Nogaret
Me 30 sept & J 1er oct	Finale CRC Vétérans	Canet en Roussillon (66)	Yves Dumont
S 21 & D 22 novembre	Finale CRC Open	Le Massegros (48)	Louidgi Caro
S 21 & D 22 novembre	Finale CRC Féminin	Narbonne (11)	Christian Gramond

Délégations des Nationaux

Le tableau des Nationaux vient d'être à nouveau reçu et on découvre le remplacement de Raymond Le Manach alors qu'on n'est pas au courant. On a l'impression que le suivi de ce tableau n'est pas correct. Trop d'informations floues.

Caveirac (30) : les nationaux sont **ANNULÉS (info sur les réseaux après question durant notre réunion)**

St Sulpice La Pointe (81) le 5 juillet : national jeunes → [CD81](#)

On découvre que Montpellier Jeunes n'y est plus mais c'est en comparant le tableau de la semaine dernière avec le précédent... Et pourtant il y aurait une déléguée de la FFPJP qui viendrait ????

Bagnols sur Cèze (30) les 29 et 30 août TOP 1000 : national Open triplète → [CD30](#)

Carcassonne (11) mi-septembre TOP 1000 mais personne de la Fédé n'est inscrit : nationaux → [CD11](#)

A défaut de délégués du CRO qui ne peut les assurer tous, [les comités cités ci-dessus](#) assureront un délégué pour chaque national organisé. Les TOP 1000 sont habituellement délégués par la FFPJP...

Autre point : Faire fabriquer un bouclier pour la finale du CRCJP 2. Le 1^{er} avait été fait dans le Gers. Claude Sarrau va se renseigner pour un bouclier comme le 1er avec les mêmes dimensions.

8. Informations sur l'élaboration du calendrier 2027

Une réunion en visio du CRO a été organisée le 07/03/26. Etaient absents : Ludovic Durand, Cyril Valat, Marc Costa et Alain Juilla. Elle avait pour but d'informer de la proposition que ferait le CRO lors du rassemblement des Régions qui a eu lieu en suivant à Lyon les 14 et 15/04

Etaient absents : le Grand-Est, la Normandie et la Corse soit 10 présents sur 13. Chacun devait amener ses idées. Seul le CRO présentait un projet qui fut légèrement modifié puis validé par les 10 régions présentes et les 3 absents par mail.

Changement donc au niveau des dates des CNC / CRC / CDC1 qui seraient le même jour et discussion autour de l'organisation du Tir de précision : se servir des championnats de France triplète pour faire une sélection sur les joueurs qualifiés...

Lors du Comité Directeur Fédéral, en visio, la proposition des Régions n'a pas eu l'accueil escompté pour diverses raisons, notamment le rôle et la place des Régions dans les décisions fédérales.

Francis a demandé qu'il y ait une nouvelle visio des Régions :

- 1^èrement : faire passer cette information sur le projet calendrier 2027 – profiter des championnats régionaux pour que chaque dirigeant discute avec les présidents des CD
- 2^èment : préparer une lettre de soutien à ce projet, signée des 13 présidents des CD Occitanie s'ils le souhaitent. Ce n'est pas une pétition. Francis souhaite une réponse rapide

Si 70% des CD venaient à être d'accord pour ce projet, nous pourrions penser que nous représentons quelque chose avec notre expérience de terrain.

Le prochain CoDir de la FFPJP se réunit début juin par rapport aux désignations des championnats de France 2027 et les modalités, donc il faut une décision rapide.

Comment débloquent la situation ? : faire une table ronde avant la date du CoDir FFPJP avec les membres de la Commission calendrier de la FFPJP et une émanation de 3 ou 4 présidents de Région.

Sinon risque de statu quo et rien ne bouge.

La FFPJP doit lancer un sondage rapidement, dans lequel des questions essentielles en rapport avec les divergences de vue sur le calendrier vont être posées aux Comités.

Francis a demandé à la FFPJP qu'il y ait bien qu'un vote (retour sondage) par CD soit 1 seule voix (avec 1 identifiant + un mot de passe par exemple)

Plus d'info donnée sur le **Ranking** sans que ce soit définitif :

- Les joueurs marqueraient des points sur les championnats de France, sur les championnats de Région et sur de gros Nationaux qui ne sont pas encore déterminés, ainsi qu'en équipe (favoriser de jouer homogène sur plusieurs concours)
- Il y aurait un classement en féminin et masculin qui qualifierait directement au championnat de France (nombre d'équipes à déterminer = env 10 à 15)

Sur cette base, le championnat de France aurait lieu en différentes étapes, sur 3 jours.

9. Points divers

- Championnat régional et défraiement de l'arbitre responsable (Question de Jean-Jacques Vidal) :

Décision : payer en heure supplémentaire tout dépassement au-delà de 22h

A la fin de la compétition, si > 22h, une chambre d'hôtel lui sera proposée et sera prise en charge s'il vient d'un département différent de celui de la compétition. Le repas du soir sera pris en charge.

Mettre le règlement des championnats régionaux à jour et le tableau défraiement (?)

- Une 50taine d'écussons autocollants d'un format plus petit que ceux que le CRO détient actuellement, va être commandée à Alain Prévost (env 5€ pièce)
- Villemolaque demande si nous avons des lots à donner pour le Féminin qu'il organise. Nous n'avons rien à ce jour.

L'idée de Francis serait de faire faire des Buts Occitanie avec le dessin de l'écusson

En résine agrée : 1,80€ pièce les 200 ; 1,70€ pièce si > à 200

En buis : plus de 2,70€ pièce les 200

Vendus par Alain Prévost, fabriqués par Patrice Reynaud... Est-il opportun de le faire ?

Les membres du CRO préfèrent y réfléchir avant de prendre une décision. L'idée est mise en suspend...

- Les membres de la Commission de discipline sont enfin habillés
- Christian rappelle que chaque CD doit envoyer au CRO la Chancellerie au plus tard le 01/07/2026
- Où en est le Projet sur le Jeu Provençal ?

Louidgi a pris connaissance des 3 projets écrits et ne pensait pas qu'ils étaient si différents les uns des autres. Il souhaite y mettre un peu de clarté. Il n'a obtenu que 5 retours sur 13 à son questionnaire.

Il va réunir la commission JP avec un document de travail qu'il va monter afin qu'il ne sorte qu'un seul projet et évoque la possibilité de reculer encore d'un an sa mise en œuvre.

Ce projet a déjà été repoussé d'un an, certains membres du CRO pensent qu'il serait préjudiciable de le reculer encore. Il serait mieux qu'il soit prêt pour septembre.

10. Point sur les subventions

Subvention ANS : Les projets écrits et déposés en ligne par Angelo, ont été étudiés en réunion de travail par Marc Nogaret et Marielle Bex Gramond et finalisés avec le CTFR. Francis les remercie pour ce travail.

La demande de subvention ANS Emploi est écrite pour 3 ans (2025-2027).

Il suffit juste de justifier financièrement et qualitativement chaque année ce qui, pour 2025, a été fait.

La demande de subvention ANS Projet Sport 2026 correspond à l'écriture de 2 actions par Angelo Radigue :

1^{er} intitulé : Centre Régional d'Entraînement de l'Occitanie (CREO)

Budget estimé à 43 880€ - subvention demandée : 15 000€ soit 34% du total des produits du projet

2^{ème} intitulé : Trophée Régional Jeunes Doublette

Budget estimé à 3 460€ - subvention demandée : 1 500€ soit 43% du total des produits du projet

Angelo explique comment se passe le tri des demandes sur différents critères.

La demande de **subvention faite au Conseil Régional** : accord de 1 500€ pour un budget estimé à plus de 80 000€ qui englobe toutes les actions faites autour des jeunes entre le 01/10/25 et 31/12/26. Convention signée par les 2 parties fin avril 2026. Date limite pour justifier : 31/12/2026.

11. Date et lieu de réunion de septembre

Il est rappelé que le prochain CoDir devait avoir lieu au même endroit que le 3ème rassemblement du CRE. Angelo nous donne les lieux :

2^{ème} rassemblement : Montpezat-de-Quercy (82) à Flaugnac (46)

3^{ème} à Villefranche de Rouergue (12)

4^{ème} : à Narbonne (11)

Le CoDir est donc prévu le **samedi 26 septembre 2026 à Villefranche de Rouergue.**

Marc Fabre est délégué à Montauban pour le CRC Jeu Provençal et sera donc absent.

12. Date et lieu de l'Assemblée générale

Elle aura lieu **les 12 et 13 décembre à Narbonne**, même lieu qu'en 2025 sur le même principe qu'en 2025.

Samedi matin travail des Commissions et finalisation de la Commission des finances fin de matinée ;

Samedi après-midi, CoDir avec rapport des Commissions succinct et présentation du budget prévisionnel.

Dimanche matin, Assemblée générale. Il faudra essayer de respecter les horaires.

Francis sollicite Jean-Marie Chevassu : contact avec l'hôtel restaurant Campanile pour envisager les tarifs.

13. Mise à jour des membres de Commissions et de l'AG

Colette Cailotto devra être remplacée à l'Assemblée générale - Alain Donnadieu s'en occupe CD30

Alain Pinaud idem – Raymond Le Manach va trouver un remplaçant CD31

Olivier Pastou (président par intérim) remplace Marc Costa – il sera remplaçant à l'AG (confirmé) CD66

14. Point sur la logistique des championnats de France

Pour la Corse, on attend de savoir si c'est un couple ou pas qui se qualifie pour annuler ou garder les chambres réservées initialement. Pour le transport, Jean-Marie nous informe qu'on n'a pas de retour, on ne sait rien. Il demande à Francis de prendre contact avec le bureau des réservations de bateaux.

Il n'a plus les coordonnées de son précédent contact et aucune information sur les modalités de départ et de retour.

Sin Le Noble : Ils sont tous dans le même hôtel à Douai

Cette année, pas de gîte.

Il précise également qu'aucun petit-déjeuner n'a été réservé pour les qualifié-e-s des championnats de France. Ils seront remboursés à hauteur de 10€. Ils devront soit le prendre à l'hôtel si celui-ci se met à leur disposition quant aux horaires, soit le prendre à proximité.

[Francis va rajouter cette information dans les chartes des séniors.](#)

Un double de cette charte séniors sera envoyé au référent du CRO au France lorsqu'elle sera signée.

Liste des référents au chpt de France pour le CRO avec finalisation du tableau de Sandrine sur les cases manquantes.

cf. **Tableau** (annexe 3 : V2 ORGANISATION REFERENT CRO FRANCE)

Fin de la réunion à 16h15

Francis Ricard
Président

Marielle Bex Gramond
Secrétaire adjointe

Christian Gramond
Secrétaire général

